



LE PETIT NADALÉNOIS

mars 2017

Journal N°28

Tél mairie : 05.53.59.01.38

Courriel : mairie.ste.nathalene@wanadoo.fr

www.saintenathalene.fr

Le mot du Maire

Dans la perspective de cette nouvelle année, je réitère au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, le souhait pour chacun d'entre vous d'une bonne et heureuse année 2017, notre pensée allant vers ceux qui souffrent, qui sont dans la peine ou dans la solitude. 2017 sera riche en événements, en effet il se profile des choix importants pour notre avenir et celui de nos enfants. Souhaitons que notre démocratie sorte vainqueur de ces débats et que des idéologies trop simplistes ne viennent la troubler. L'année écoulée a vu notre RPI reprendre vie tout d'abord par l'apport de la commune de Simeyrois, puis par la réouverture d'une classe à Ste Nathalie. Cela a eu un impact positif sur notre centre de loisirs nous permettant d'envisager un investissement afin d'agrandir la structure existante. Si les financements demandés sont présents, ce projet se réaliserait courant 2017. Un autre projet plus lourd financièrement sera mis à l'étude fin 2017, c'est l'aménagement du bourg et la traverse (RD 47b), il s'étalera dans le temps et fera l'objet d'une concertation avec les habitants de Sainte Nathalie.

Le conseil municipal et moi-même restons à votre disposition pour débattre de tous les sujets qui vous préoccuperaient. Je remercie l'équipe municipale pour son soutien, le personnel communal pour son investissement et tous les bénévoles des associations car ils participent à l'animation de notre commune.

Jean-Michel PERUSIN



Présentation des vœux le samedi 14 janvier 2017

ECOLE INSCRIPTION EN MATERNELLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

L'inscription en petite section concerne cette année les enfants nés en 2014.

Merci de prendre contact au plus tôt avec Madame MARTIN, Directrice de l'école, au **05 53 59 45 65**.

Bibliothèque

Vous avez la possibilité de faire vous-mêmes vos recherches et vos demandes de livres sur le site de la BDP, à cette adresse : biblio.dordogne.fr

Nous vous informons par mail ou par téléphone de leur arrivée dans notre bibliothèque !
Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements.

Calendrier de nos prochains rendez-vous

Autour d'un café et d'un bon gâteau, à **14h30** :

Judi 16 mars 2017

Livres dont nous avons parlé à la bibliothèque :

La Lettre oubliée de Nina George
Fée d'hiver d'André Bucher
Partir de Tahar Ben Jelloun
Billets quotidiens de Stiq Dagerman

Atelier d'écriture sur le thème de la rivière, à **14 h** :

Judi 09 mars 2017

Nous rappelons à celles ou ceux qui ne sont jamais venus, ou qui ne sont pas venus à une des deux séances précédentes, qu'à chaque fois nous « redémarrons » ! Donc, rejoignez-nous... pour un excellent moment !

Ateliers Bébés Lecteurs (réservés aux assistantes maternelles)

Vendredi 17 mars 2017, à la rencontre de Jeanne Ashbé.

Depuis le début de l'année, un vendredi par mois, des bébés de la crèche de Proissans nous rendent visite pour écouter des histoires, emprunter des livres et profiter de l'espace aménagé spécialement pour eux !

Prochaine Heure du Conte :

Mercredi 22 Mars 2017 à 10 h30, pour tous !

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi 9 h à 11 h et 15 h à 17 h

Mercredi 9 h à 12 h

Judi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Vendredi 14 h à 18 h

Pour contacter la bibliothèque :

► par téléphone au **05.53.28.54.28**

► par courrier : Bibliothèque,
le Bourg - 24200 Sainte Nathalie

► par mail à :

bibliotheque-ste.nathalene@wanadoo.fr

L'inscription est gratuite.

Le prêt et la réservation des documents :

Vous pouvez emprunter 5 documents pour une durée de 3 semaines.

Un service de navette permet de faire circuler les documents en fonction des demandes.

CENTRE DE LOISIRS

Pour tout renseignement ou information :
05 53 59 07 82 ; 06 76 63 24 10
www.alshstenathalene.e-monsite.com

Le Centre ENEA LOISIRS organise un séjour au FUTUROSCOPE
du 18 au 20 avril 2017 pour 24 enfants de 06 à 11 ans.



VIDEO A VOIR

13 mai 1976

Nous vous invitons à visionner la vidéo dont le lien suit :

<http://www.ina.fr/video/RBC05059131/sainte-nathalene-ou-la-tradition-face-au-present-video.html>

Reportage réalisé par France Régions 3 Bordeaux

A cette date, Sainte Nathalène est un petit village de 297 habitants. Sur des images du village, le maire fait l'éloge de sa commune qui est idéale pour les vacances. Illustré par des images de châteaux et de maisons de campagnes, les habitants veulent conserver leur mode de vie et leurs coutumes malgré le fait que certains métiers ont tendance à disparaître ...

CLUB DES AINES DE STE-NATHALENE

Le 29 janvier 2017 a eu lieu l'assemblée générale du Club des Aînés.

Après la présentation des bilans (moral et financier), le bureau s'est représenté aux suffrages de ses adhérents.

Le bureau est élu de la façon suivante. Présidente : Marie Françoise Saulière – Vice Président : Gérard Gouyou

Trésorière : Michelle Laleu - Secrétaire : Franck Lalbat - Membres du bureau : Amirèche Jean, Dauzier Jean Claude, Mercier Lucette,

Tache Jean-Marie. Suite à sa réélection, le bureau présente les projets 2017 suivants :

- le 5 mars, à Jayac, nous partagerons la mique pétrie par l'excellente cuisinière du Roustigou (Eliette Couderc).
- Le 11 avril, le Club se déplacera dans le Gers avec une croisière et un repas sur la Baise ainsi que de nombreuses visites et dégustations.
- Le vendredi 28 avril à la salle des fêtes de Ste Nathalène à 20h30, aura lieu notre L O T O annuel.
- Fin mai, le Club s'envolera de l'aéroport de Brive vers L'Andalousie.
- Le 18 juin, ce sera nos traditionnelles grillades.
- Du 24 septembre au 1er octobre 2017, nous préparons un voyage au Portugal du Nord (Coimbra, Nazaré, Salamanque Porto, Fatima, Lisbonne, etc...)

Pour tous renseignements et inscriptions : MF. Saulière au 05 53 59 22 09.

L'assemblée générale s'est terminée par un excellent repas servi à L'Escale où notre vice-président a offert le champagne à toute l'assemblée, nous l'en remercions vivement.

Candice MESQUIDA
Présence Verte Guienne
05 53 67 78 00 quienne@presenceverte.fr



présence verte vous informe...



1/ Déclenchement d'un appel, comment ça marche ?

Lors d'un appel, un signal de secours déclenché sur le collier, bracelet ou téléphone portable est envoyé vers la centrale d'écoute Présence Verte.



2/ Le dialogue par le système d'interphonie

L'opérateur répond afin d'identifier la situation et d'apporter la réponse adaptée.



3/ L'intervention

Présence Verte prévient le réseau de solidarité (famille, voisins, amis...) et si nécessaire le médecin ou les services d'urgence.
Dans les situations d'isolement total (familial/géographique), Présence Verte peut aider à la constitution du réseau de solidarité.

Nos conseillers se déplacent chez vous, sur simple demande.



Julien (47)



Delphine (47)



Morgan (24)



Alexis (24)

Présence Verte Guienne : 17000 abonnés depuis 30 ans

Tél. : 05 53 67 78 00 - Email : quienne@presenceverte.fr - www.presenceverte.fr



Des solutions de téléassistance adaptées à chaque situation

Chute

Bracelet détecteur de chute brutale



Feu

Détecteur de fumée raccordé à votre transmetteur

Internet

Transmetteur GPRS sans abonnement téléphonique

Téléphone grosses touches

Appel SOS, écoute amplifiée

Téléphone portable

(non éligible SAP)

Permet de géolocaliser la personne et de donner l'alerte



Possibilité d'aide financière sous critères de ressources ou d'une réduction d'impôts de 50% de l'abonnement annuel selon les dispositions fiscales en vigueur.

PREVENTION DES ATTEINTES AUX BIENS



Parmi les missions quotidiennes de la gendarmerie, la sécurisation des personnes et des biens nous amène à effectuer des patrouilles de prévention de proximité sur vos territoires.

Pour réduire les risques de cambriolages, des résidences principales et secondaires, vos administrés ne doivent pas hésiter à nous faire connaître vos périodes d'absence.

Merci de porter à leur connaissance que pour bénéficier de ce dispositif dit "tranquillité vacances", il suffit de se présenter dans les locaux de la gendarmerie la plus proche et de communiquer les renseignements dont nous aurons besoin (période, coordonnées etc.).

Nous organiserons alors des patrouilles pour surveiller plus particulièrement ces endroits signalés.

PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)

En 2019, un nouveau document d'urbanisme va se substituer à notre carte communale. Afin de commencer à sensibiliser les citoyens à ce nouvel outil, nous allons rappeler certains principes.

Le PLUI est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) qui étudie le **fonctionnement** et les **enjeux** du territoire, construit un **projet de développement respectueux de l'environnement** et le formalise par des **règles d'utilisation du sol**. Le PLUI doit permettre l'émergence d'un **projet de territoire partagé**, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire.

Plus concrètement, le PLUI vise à rassembler les élus dans une vue partagée du territoire tel que le vivent les habitants qui franchissent quotidiennement les limites municipales. Le PLUI est aussi un moyen d'adapter l'action politique locale aux évolutions majeures des modes de vie des habitants et acteurs économiques du territoire. Ce document traduit ainsi une vision prospective d'aménagement (10 ans) et commence à l'échelle d'un bassin de vie.

Actuellement, le bureau d'étude « Cittanova » élabore la phase diagnostic permettant d'identifier les atouts et faiblesses du territoire, ainsi que ses potentiels d'actions, et également de définir un projet de territoire pertinent, en accord avec la réalité.

La restitution de ce travail se fera pour les habitants de la commune sous la forme de réunions publiques dont voici les dates :

- Lundi 3 avril à 18h30 ville de Sarlat (salle du conseil municipal),
- Mardi 4 avril à 18h30 à Marcillac-St-Quentin (foyer),
- Mercredi 5 avril à 18h30 à Vitrac (salle du conseil municipal).

Je vous invite à vous rendre à l'une de ces réunions afin que nous puissions échanger sur les différents thèmes rencontrés lors de la présentation du diagnostic.

ELECTIONS

Elections Présidentielles : Les 23 avril et 7 mai 2017
Elections Législatives : les 11 et 18 juin 2017

PRESIDENTIELLES

Ouverture du scrutin : 8 h00

Le scrutin est clos **à 19 h00**

LEGISLATIVES

Ouverture du scrutin : 8 h00

Le scrutin est clos **à 18 h00**



ARRETE PREFECTORAL

l'arrêté préfectoral n° DDT/SEER/EMN/16-0399 a été signé par Mme la Préfète de la Dordogne le 8 décembre 2016, autorisant les agents et autres personnes opérant pour le compte de l'IGN, de pénétrer dans les propriétés publiques et privées dans le cadre de mission de travaux géographiques et forestiers, sur le territoire de l'ensemble des communes du département.

La durée de validité de cette autorisation est de 5 ans.

Pour plus d'informations : Voir site internet de la commune

ACTION SOCIALE

POUR VOUS EPAULER

Le Micro-crédit

Par l'intermédiaire du CIAS (et en partenariat, entre autres avec l'UDAF), un crédit peut être accordé à quelqu'un à qui les banques refusent de prêter.

Les conditions sont :

- Refus de prêt de la banque (attestation à fournir)
- Montant maximal : 3 000 €
- Taux : environ 3%

Avant tout, merci de vous adresser au CIAS pour plus d'informations complémentaires.

Tél. CIAS : 05 53 31 88 88

Point d'accès au droit (FAD)

Informations et consultations juridiques ouvertes à tous.

Service gratuit, dépendant du Ministère de la Justice.

C'est un lieu où vous pourrez rencontrer, en toute confidentialité, des **professionnels** du droit dans différents domaines (famille, travail,...).

A Sarlat, les permanences ont lieu les mardis, mercredis et jeudis, au Tribunal d'Instance place de la Grande Rigaudie ; il est nécessaire de prendre RDV au secrétariat, qui, le cas échéant, vous orientera vers l'interlocuteur le mieux à même de répondre à votre demande.

Tel : 05 53 31 83 47

NOUVELLES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

A compter du **15 mars 2017**, vous devrez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (empreintes), quelle que soit la commune de résidence du demandeur, pour établir votre carte d'identité ou votre passeport.

La remise de la carte d'identité ou du passeport s'effectuera auprès de la mairie du dépôt de la demande.

En Dordogne les mairies équipées d'un dispositif de recueil sont les suivantes : Périgueux, Coulounieix-Chamiers, Boulazac Isle Manoire, Saint-Astier, Montpon-Ménéstérol, Mussidan, Ribérac, Excideuil, Bergerac, Lalinde, Gardonne, **Sarlat-La-Canéda**, Belvès, Montignac, Terrasson-Lavilledieu, Thiviers, Nontron.

Vous pouvez également vous rendre à la mairie de **Souillac**.

Pré-demande :

Pour gagner du temps, il est aussi **conseillé de pré-remplir un formulaire en ligne** sur le site officiel de l'administration française :

www.servicepublic.fr

Toutes les mairies du Département et les maisons des services publics pourront aider les usagers pour cette pré-demande.



LE COIN DE L'AMICALE LAIQUE

Cette année, la fête Pascale de l'amicale laïque aura lieu les **15, 16 et 17 avril 2017**. Comme chaque année, la fête foraine se déroulera sur le parking de l'Escale avec ses manèges, ses jeux, ses autos tamponneuses pour les petits et pour les plus grands. Tout le week-end, nous vous proposerons des crêpes à notre buvette. Le samedi soir, vous pourrez déguster un couscous. Dimanche soir, aura lieu une soirée dansante et pour clore la journée, un feu d'artifices sera tiré. Et évidemment, le lundi de Pâques, il y aura la traditionnelle chasse aux œufs. Nous passerons chez vous, comme chaque année pour la collecte. Ouvrez grand votre cœur et réservez le meilleur accueil à nos bénévoles.

Nous vous rappelons que l'amicale laïque est constituée de bénévoles qui organisent tout au long de l'année les diverses manifestations, afin de financer les différentes sorties (patinoire, cinéma, goûter de Noël, voyages et matériels scolaires, etc...) pour les enfants de l'école et du centre de loisirs.

Pour tous renseignements et réservations, merci d'appeler Christelle au 06 82 23 91 86 ou Patricia au 06 88 77 28 75

Les membres du bureau sont :

Président: Guy Figaroli

Vice-présidente: Nathalie Dautiez

Secrétaire: Isabelle Dufau

Secrétaire adjointe: Séverine Corbellari

Trésorière: Patricia Vigné

Trésorière adjointe: Christelle Félix

Membres: Carine Zaratini et Brigitte Audouard



Nous appelons aussi les parents à venir nous aider soit ponctuellement pour la fête pascale, soit pour les marchés du mercredi matin de l'été, etc... ET surtout, venez nombreux avec vos enfants à notre repas de la fête de Pâques.

Le Président Guy Figaroli

RALLYE EQUESTRE

Organisé par l'Association du cheval en pays de Salviac

Le dimanche 07 mai 2017 entre 8h00 et 14h00, 40 à 60 chevaux arpenteront une partie de notre commune. Le circuit prévu est le suivant: départ du camping de Maillac, Moulin de la Borie (Proissans), Combas, la Bouyerie, le Luquet (St-Crépin-Carlucet), Eyrignac, en dessous de Fage, la Bouyssonomie, le petit Touron, Pont Carral et retour à Maillac. Les cavaliers et cavalières emprunteront principalement sur leur trajet les chemins ruraux et de randonnées balisés. Cependant, sur certains secteurs, les chevaux devront traverser quelques parcelles privées. Nous vous demandons de leur autoriser le passage et de leur réserver le meilleur accueil, sachant que tous respecteront les lieux et les parcelles cultivées. Pour des raisons de sécurité, penser aussi avant le passage des concurrents à attacher vos (votre) chien(s), afin qu'il(s) ne courent pas vers les chevaux. Nous vous remercions par avance de votre civilité et nous vous invitons en bon public à encourager les participants de ce rallye.



www.saintenathalene.fr

Notre site est un lien entre les Nadalénois. Vous pouvez y trouver toutes sortes d'informations concernant la vie de la commune, ainsi que des communications du Conseil Départemental, de la préfecture, du CIAS, etc...

Ces informations peuvent être urgentes ou temporaires entre deux éditions de notre journal local.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h00 - 12h00 - fermée l'après midi

Mardi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Mercredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Judi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Vendredi : 8h00 - 12h00 - fermée l'après midi

ETAT CIVIL

Naissances

Crystal REY le 22 décembre 2016
Thomas BOMBET le 09 janvier 2017
Zakaria AIT BELLA le 12 janvier 2017
Benjamin LAVIALLE le 19 janvier 2017
Eliam PREVAUD le 20 février 2017

Félicitations aux familles



Mariage

Jawad AIT TAMI
et
Stéphanie GINOULHAC



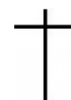
Le 03 décembre 2016.

Décès

Michel LACHAUD le 28 janvier 2017

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Michel LACHAUD, le compagnon serviable et attentionné de Ginette BOUYSSOU du camping de Maillac.

A sa compagne et à ses enfants, nous présentons nos plus sincères condoléances.



CLIN D'ŒIL SUR LA VIE DU TOURISME A Ste NATHALENE

Notre commune « touristique » présente bien des aspects. Pour mieux les connaître, nous avons souhaité aller à la rencontre des lieux d'accueil dans lesquels peuvent séjourner les vacanciers qui viennent se reposer à Ste Nathalie.

Nous allons tout d'abord visiter notre **hôtel-restaurant l'Escale**, les **3 chambres d'hôtes** parmi les 6 installées sur la commune, **suivront les 11 gîtes et les 5 campings**.

Nous ne parlerons que de ceux qui se sont fait connaître officiellement, et dont la liste est en mairie.

Notre démarche vise à une meilleure connaissance de nos différents établissements dans le but de les promouvoir et peut-être d'engager un partenariat valorisant pour l'accueil de tous ceux qui viennent en vacances chez nous.

L'Escale

Convivialité et services à la carte dans notre célèbre Hôtel-restaurant.

Dans cette belle bâtisse en pierre au coeur du village, Gérard Gouyou nous accueille depuis de longues années.

10 chambres avec salle d'eau et toilettes, chacune avec la télévision. Différentes possibilités de couchage suivant la composition de la famille, notamment la chambre familiale qui peut recevoir 5 personnes.

Dans la salle de restaurant, on peut asseoir jusqu'à 100 personnes, et sur la terrasse extérieure bien exposée et protégée également 100 personnes.

La grande salle pour les banquets et les fêtes en tous genres accueille, elle, jusqu'à 200 personnes.

Le bar bien sûr est là toujours plaisant pour passer un bon moment d'échanges et de convivialité.

Mais depuis quelques temps déjà, Gérard aimerait bien céder l'Escale. Trouver des repreneurs lui permettrait de prendre une retraite bien méritée. Alors, n'hésitons pas à diffuser l'information autour de nous et à ouvrir la discussion !

A noter que les mercredis et tous les jours de vacances, le restaurant l'Escale reçoit à manger les enfants du Centre Enéa Loisirs. Le tarif défie toute concurrence. Les repas sont copieux et les enfants ravis ressortent ayant fait le plein d'énergie !



Vous trouverez l'Escale hôtel-restaurant à Ste Nathalie sur www.booking.com

Côté Campagne



Calme des lieux et contact chaleureux chez « Côté Campagne ».

A La Font d'Aubec, Catherine Bonaque a ouvert « Côté Campagne ». Dans un cadre soigné et raffiné, depuis sa haute colline ouvrant sur un large paysage, le parc et la piscine invitent d'entrée à la détente.

Dans l'ancienne ferme restaurée, trois grandes chambres de charme sont offertes à la clientèle, dont l'une totalement indépendante avec son coin salon en mezzanine.

Une salle avec une grande cheminée et des poutres anciennes assurent le cadre du petit-déjeuner qui est l'occasion de déguster confitures, yaourts et pâtisseries fait maison. L'instant est très apprécié des vacanciers.

L'hôte des lieux propose également des soins de massage japonais pour le bien-être de ses clients.

Le site : www.cotecampagne24.fr - pour en savoir plus

Moulin Pointu

Douceur de vivre et convivialité au « Moulin Pointu ».

Au Moulin Pointu, Karen Brochet et Didier Lardant ont repris la grande maison en bordure de l'Enéa qui était déjà instituée en chambre d'hôtes.

Ils ont mis l'accent sur le côté très nature de leur situation, au coeur des marais et des étangs, dans un cadre aquatique plein de douceur.

La maison offre 5 chambres d'hôtes à la décoration picturale affirmée toute dédiée à la nature. Les petits-déjeuners sont un moment de grande douceur avec des produits 100% bio et locaux.

Didier et Karen proposent aussi une table d'hôtes avec des menus de notre région revisités à leur façon.

Le site : www.moulinpointu.fr pour en savoir plus



Petites Charmilles



Serviabilité et confort aux « Petites Charmilles »

Dans la grande maison périgourdine qui surveille la vallée de l'Enéa, James et Thérèse Cogger accueillent dans cette chambre d'hôtes depuis 2005. Elle fût créée, on s'en souvient, par Michel Lebreton dans les années 90.

La rencontre avec leurs clients venus de France et de divers pays fait le bonheur de leurs hôtes.

Les vastes combles de la maison accueillent 4 grandes chambres avec chacune son confort.

Le petit déjeuner « à la française » avec les viennoiseries, le pain et toutes les boissons chaudes peut être servi dans le parc à la belle saison.

Les vacanciers peuvent profiter du salon, du parc et des tables pour pique-niquer en toute liberté.

Le site www.lespetitescharmilles.fr pour en savoir plus

A suivre...

INFORMATION SICTOM

CARTON ? CARTONS ?

Tout mouillé, où vais-je ?

Dans cet état, je ne suis plus recyclable et vous payez la belle eau du ciel au prix fort des vulgaires ordures ménagères de sacs noirs.

Alors, les très grands cartons : en *déchetterie* !...mais, on peut aussi les *désoisser*, les *aplatir*, mettre dans des sacs jaunes, puis dans le bac de même couleur.

3 cartons, moyens, tels quels, suffisent à remplir un bac, après, ça déborde ! Ce qui est sans doute **malsain** et sûrement, **très moche**... à preuve, d'ailleurs, tout le monde s'en plaint !

Importance du tri : les poubelles, ça coûte cher, **et moins on trie, plus ça coûte ! et plus ça coûtera.**

La TGAP - taxe fixée par l'État, applicable aux « sacs noirs » -, passera de **15 € / tonne en 2017, à 27 € en 2025.**

Par ailleurs, quand un bac jaune contient des sacs noirs, des objets divers... tout va à l'enfouissement, et est soumis à la TGAP.

Notre SICTOM réussit à contenir les frais généraux, les augmentations éventuelles dépendent largement de **notre comportement.**



L'Association **ENEART** et ses Partenaires **UNE ANNEE AU FIL DE L'EAU** « pour voir autrement »

Atelier photo



Ca y est, le printemps va arriver, on peut partir en balade, par exemple au bord de l'eau...

Pour regarder et photographier des points particulièrement intéressants du point de vue de la *flore ou de la faune*, il y a des points remarquables quant à la morphologie et la vie de la rivière... et aussi les ouvrages : moulins, etc...

Nous avons préparé un circuit d'après les conseils d'un **naturaliste** ; une séance, voire deux, seront accompagnées d'un spécialiste et (photographe) de la *flore des zones humides*.

Modalités pratiques :

- les dimanches matins de 10 à 12h : **26 mars / 9 avril / 30 avril / 14 mai / 4 juin 2017** (Pentecôte)
- les ateliers sont ouverts, il n'y a pas d'engagement sur les 5 séances.

Rendez-vous à la Mairie : balade, retour à la mairie pour visionner les clichés, et éventuellement en faire des tirages, petit casse-croûte convivial (chacun apporte une part, à partager : pâté, pizzas...).

Participations aux frais :

- fournitures : maxi 2 €
- indemnisation des déplacements d'intervenant : 2€ (1 à 2 fois).

Nous vous attendons, appareil en bandoulière, et bottes aux pieds !

Renseignements et inscription auprès de Monica : 06 09 76 76 37 ou Brigitte : 05 53 59 15 36

FAIRE GARDER SES ENFANTS



Des réunions **de rencontres** entre parents et professionnels, **échange, informations** sur les différents modes de garde sont organisées.

Vous avez besoin ou envie de faire garder vos enfants, tout petits, ou plus grands, des questions sont posées :

- Quelles sont les **caractéristiques** des différentes possibilités ?
- Que **souhaitez-vous** pour vos enfants ?
- **Comment** les préparer, se préparer à la séparation ?
- Que faire en cas de besoin **imprévu** ?

Ces réunions « ouvertes », seront animées par des Assistantes sociales de la MSA (*Mutuelle Sociale Agricole*) et de la CAF, l'animatrice du RAM (*Relais d'Assistants Maternelles*), une infirmière puéricultrice de la PMI (*Protection Maternelle et Infantile*).

Informations pratiques :

- Le mercredi matin de 9h30 à 11h30 : **29 mars / 28 juin / 27 septembre / 06 décembre 2017**
- salle Joséphine Baker, ancien hôpital, à Sarlat :
- Renseignements /contacts : 06 87 98 22 56 (RAM), 05 53 02 31 51 (CAF)

